



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Suppression des chèques-vacances pour les retraités de la fonction publique

Question écrite n° 17769

Texte de la question

M. Stéphane Rambaud attire l'attention de M. le ministre de la transformation et de la fonction publiques sur les conséquences de la suppression des chèques-vacances pour les retraités de la fonction publique. En effet, il est important de rappeler que les chèques-vacances constituent un soutien financier important, permettant aux personnes aux revenus modestes d'accéder aux loisirs, à la culture et aux vacances. Ce dispositif contribue ainsi largement à leur épanouissement personnel et à la lutte contre l'isolement. Cette décision budgétaire de la circulaire du 25 juillet 2023 a entraîné l'exclusion des retraités civils et militaires de la fonction publique et a accru les inégalités de manière significative. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures que le Gouvernement entend prendre afin de rétablir la situation antérieure et de permettre le maintien du bénéfice des chèques-vacances aux agents de l'État retraités.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Rambaud](#)

Circonscription : Var (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17769

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : [Transformation et de la fonction publiques](#)

Ministère attributaire : [Transformation et de la fonction publiques](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 mai 2024](#), page 3756

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)